



ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE

Compte rendu du Conseil de hameaux : Les Varvat, Les Grattier, Croix-Mollard, Les Curiés, Les Vincent, Les Claret, Les Tardy

Samedi 13 mai 2023 - 14h-16h

Présents : Éric Bertrand, Andrée Claret, Chantal Connochie, Hélène et Tom Druet, Mélanie Fuchs, Catherine et Dominique Girere, Jean-François Giroud, Sarah Lérissou, Karel Martin, Pierre Meunier, Fabien Rey, Philippe Sourdet, Véronique Veux, Victor Veux.

Animation : Chantal Connochie, adjointe au maire, Fabien Rey, conseiller municipal.

Habitant-relais : Karel Martin.

L'ordre du jour suit celui des questions posées par les habitants et transmises par Karel Martin, habitant-relais.

- **Déneigement**

Cette question revient chaque année car aucune solution n'a encore été trouvée au problème que pose dans l'impasse des Claret le mur de neige que fait le chasse-neige. Où pourrait-on verser la neige ? Autrefois le chasse-neige poussait la neige le long du chemin forestier qui monte entre la maison Druet et la maison Veux. Il semble que cela ne soit plus possible à cause de l'étroitesse du passage entre les maisons dans le virage.

Cela est à voir avec les agents municipaux.

Aux Vincent se posera la même question car, une fois terminés les travaux de la maison Martin, il n'y aura plus de possibilité de faire demi-tour au fond de l'impasse des Vincent. *Les habitants évoquent la possibilité de la mutualisation d'une fraiseuse.*

- **Virage dans l'impasse des Claret**

L'étroitesse du virage rend très difficile le passage des camions de livraison (en particulier de pellets) même en l'absence de neige.

Voir avec les services techniques quelle solution serait possible.

- **Eaux pluviales**

Les eaux qui coulent du chemin forestier inondent les jardins de deux maisons (Girere et Sourdet) et y forment un gros ruisseau. Cela est dû au fait que le chemin est défoncé par le passage de quads, de 4x4, d'engins forestiers et qu'aucun entretien n'est fait.

Demande est faite de la construction d'un muret ou d'une cunette.

Voir quelle solution apporter ...

- **Fontaine des Claret**

A la suite des travaux entrepris l'an dernier autour de la fontaine, le tuyau d'évacuation des eaux de la maison Veux sont bouchés, ce qui provoque l'inondation de la cave.

Les agents municipaux iront voir sur place comment éviter que ce tuyau se bouche à nouveau.

Par ailleurs, pour remplacer le robinet initial (tête de dauphin) qui a été volé, Philippe Sourdet propose d'en sculpter un en bois à l'identique. *A suivre...*

Il est signalé par un habitant qu'il y a encore un robinet (tête de dauphin) sur l'ancienne fontaine des Bandet, qui n'est plus alimentée.

- Fontaine des Vincent

Il est rappelé qu'il y a deux arrivées d'eau, l'une provient d'une source, l'autre du réservoir. Garde-t-on en l'état ?

- Consommation d'eau et tourisme

Il est demandé par les habitants qu'une réflexion soit menée au niveau communal (tous hameaux confondus) sur la surconsommation d'eau liée au tourisme (en particulier dans les gîtes à nombre élevé de lits). La priorité revient clairement aux locaux et en particulier aux agriculteurs.

Ce sujet pourrait être pris comme thème général dans l'ordre du jour du prochain conseil de hameau ou même donner lieu à une réunion publique centré sur le tourisme (et les ressources en eau). Y seraient invités le PNR, le SIAGA, le SIAEP.

Cette demande pourra être proposée et débattue lors d'un Conseil Municipal.

Il faut rappeler que l'interconnexion des sources de la commune et la connexion aux réservoirs « la Plagne 1 » et « la Plagne 2 » permet aujourd'hui d'être serein sur l'eau. L'année dernière nous n'avons pas eu de problème d'alimentation en eau alors que la sécheresse était très forte. Cela n'empêche pas qu'il faille toujours préserver au maximum notre ressource en eau ! Différents travaux sont actuellement à l'étude à l'échelle de la communauté de communes notamment sur une redéfinition de ce que doit être la place du tourisme, mais au-delà de l'eau, c'est aussi dans le but de limiter les désagréments liés à la surfréquentation, de replacer la vie de village au centre des besoins, de limiter les transports (tourisme d'excursion à la journée).

Pour rappel : Interdire l'eau de consommation courante (douche, boisson et cuisine) à un gîte de groupe est illégal.

- Voirie

Serait-il possible de réduire la quantité de gravier versé sur les routes ? C'est dangereux pour les usagers (vélo ou voiture)

Il n'est pas possible de limiter la quantité de gravier, cela permet de consolider la route. C'est la façon la moins coûteuse de faire la maintenance de nos routes. Avec 23 000€/an il est possible de traiter les 18km de routes communales. Sans les graviers, les routes s'abîmeraient très vite, et il faudrait les regoudronner très régulièrement, et le coût serait alors d'environ 22 000€ pour 200m de routes. Cela entraînerait donc une démultiplication trop importante du budget voirie

- Excès de vitesse

Comment inciter au ralentissement ?

La question revient toujours et dans tous les hameaux. C'est souvent le fait de locaux. L'an dernier il avait déjà été dit qu'on ne pouvait disposer ni chicane ni ralentisseur pour ne pas gêner le passage des engins agricoles et autres.

Deux habitants proposent de fournir gratuitement des panneaux de limitation de vitesse à 30km/h.

Merci à eux mais il faut voir si c'est légalement possible.

S'ils fournissent les panneaux, nous pouvons faire l'arrêté motivé définissant la vitesse. Le panneau sera-t-il suffisant ? Mais qui ne tente rien n'a rien !

- À quand la fibre ?

Elle arrive au village dans l'été 2023 (boitier à l'entrée du bourg, près du cimetière). Viendront ensuite les démarches des divers opérateurs auprès des particuliers. Là où les lignes téléphoniques sont enterrées, la fibre le sera aussi, là où elles sont aériennes, la fibre sera aérienne. Installation prévue fin 2024.

Les premiers abonnements pourront être pris à partir de fin 2023. Pour le secteur, les Tardy, les Claret, les Vincens, les abonnements devront plutôt être possibles à partir des deuxième et troisième trimestres 2024.

- Déchets

La question des poubelles avait été posée l'an dernier et la commune et les habitants s'étaient engagés pour la première à fournir les matériaux, pour les seconds à faire le travail de bétonnage aux emplacements autorisés par la CCCC.

Pour que cela se réalise, il faut fixer une date.

C'est chose faite : lundi 10 juillet 2023. Reste aux intéressés à préciser l'horaire.

- Mutuelle communale

Dans la période d'inflation que nous traversons, il est vivement souhaitable de mettre en place une mutuelle communale.

Chantal Connochie s'engage à s'en occuper. (Merci à Catherine Girère de lui avoir donné le lien à consulter).

- Transport

D'une manière occasionnelle un privé peut-il bénéficier du transport scolaire ?

Ce serait une excellente chose. Réponse sera donnée après vérification.

Vérification faite, c'est « Oui », car la ligne qui passe aux Vincent, Grattier, Saint-Même, Mollard la Croix et aux Claret n'est pas complète (il reste quelques places hors transport d'enfants), par contre aucun billet ne peut être pris dans le bus. Il faut donc avoir pris ces tickets en avance à la gare routière (par exemple carte 6 trajets) ou avoir un pass mensuel ou annuel « toutes lignes ».

Sur la question de la périodicité des conseils de hameaux, les habitants souhaitent en avoir deux, dont un « à thème », à moins que des réunions publiques sur un thème (voir plus haut le thème du tourisme et de l'eau) soient organisées une fois par an.

Au vu des souhaits des cinq groupes de hameaux et après délibération au Conseil Municipal, la réponse sera donnée.

Les animateurs élus remercient beaucoup Karel Martin de bien vouloir continuer de jouer son rôle d'habitant-relais. C'est lui qui transmettra aux habitants les informations que lui donneront les animateurs élus sur les différentes questions dont on attend la réponse. Cela se fera au fur et à mesure de ce qui sera fait ou décidé par le Conseil Municipal.

Merci à ceux et celles qui ont pu participer à la réunion ! et à ceux et celles qui sans pouvoir être présents ont communiqué à Karel Martin leurs questions !

Merci au chaleureux accueil de Véronique Veux ! A tous ceux et celles qui ont régalié l'assemblée par de délicieuses friandises.